



**NATIONS UNIES**

# **CONSEIL DE TUTELLE**

## **DOCUMENTS OFFICIELS**

**ONZIÈME SESSION EXTRAORDINAIRE**

**10 AVRIL 1961**

**NEW YORK**

## AVERTISSEMENT

Les Documents officiels du Conseil de tutelle comprennent les comptes rendus des séances, les annexes à ces comptes rendus et les suppléments. Les comptes rendus des séances contiennent les corrections apportées à la demande des délégations et toutes autres modifications qu'exigent les travaux d'édition.

\*

\*       \*

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

## TABLE DES MATIERES

	<i>Pages</i>
Liste des délégations . . . . .	v
Bureau du Conseil de tutelle . . . . .	vi
Ordre du jour . . . . .	vii
Répertoire des documents . . . . .	vii

### Comptes rendus des séances

#### 1135ème séance

*Lundi 10 avril 1961, à 15 h 20*

Ouverture de la session . . . . .	1
Adoption de l'ordre du jour . . . . .	1
Avenir du Territoire sous tutelle du Cameroun sous administration du Royaume-Uni: rapport du Commissaire des Nations Unies aux plébiscites pour le Cameroun sous administration du Royaume-Uni sur les plébiscites dans les parties méridionale et septentrionale du Territoire . . . . .	1
Date de la vingt-septième session du Conseil de tutelle . . . . .	2
Clôture de la session . . . . .	2

## LISTE DES DELEGATIONS

### Membres du Conseil

#### AUSTRALIE

*Représentant:*

M. J. A. Forsythe, premier secrétaire, membre de la mission permanente.

#### BELGIQUE

*Représentant:*

M. Alfred Claeys Bouúaert, gouverneur de province.

#### BIRMANIE

*Représentant:*

U Tin Maung, représentant permanent adjoint auprès de l'Organisation des Nations Unies.

*Suppléant:*

U Pyo Nyein, secrétaire parlementaire, membre du Ministère des affaires étrangères.

#### BOLIVIE

*Représentant:*

S. E. M. Carlos Salamanca, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, membre de la mission permanente.

#### CHINE

*Représentant:*

M. Chiping H. C. Kiang, ministre plénipotentiaire, membre de la mission permanente.

*Conseiller:*

M. Wei-liang Yin, premier secrétaire aux affaires du Conseil de tutelle, membre de la mission permanente.

#### ETATS-UNIS D'AMERIQUE

*Représentant:*

M. Jonathan B. Bingham, ministre, membre de la mission permanente.

*Conseillers:*

M. R. Austin Acly, membre du Bureau des territoires dépendants du Département d'Etat;

M. John George Bacon, conseiller au Bureau des affaires du Conseil de tutelle, membre de la mission permanente.

#### FRANCE

*Représentant:*

M. Jacques Kosciusko-Morizet, maître des requêtes au Conseil d'Etat.

*Suppléants:*

M. Michel de Camaret, conseiller au Ministère des affaires étrangères, membre de la mission permanente;

M. René Doise, administrateur de la France d'outre-mer.

#### INDE

*Représentant:*

S. E. M. C. S. Jha, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, représentant permanent auprès de l'Organisation des Nations Unies.

*Conseiller:*

M. M. Rasgotra, premier secrétaire, membre de la mission permanente.

#### NOUVELLE-ZELANDE

*Représentant:*

M. P. K. Edmonds, premier secrétaire, membre de la mission permanente.

#### PARAGUAY

*Représentant:*

M. Miguel Solano López, ministre conseiller, représentant suppléant auprès de l'Organisation des Nations Unies.

#### REPUBLIQUE ARABE UNIE

*Représentant:*

S. E. M. Rafik Asha, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, représentant permanent adjoint auprès de l'Organisation des Nations Unies.

*Conseiller:*

M. Mostafa Abdel Wahab, premier secrétaire, membre de la mission permanente.

#### ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

*Représentant:*

Sir Andrew Cohen, membre de la mission permanente.

*Suppléant:*

M. G. K. Caston, premier secrétaire, membre de la mission permanente.

#### UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES

*Représentant:*

M. V. I. Oberemko, conseiller, membre de la mission permanente.

*Suppléant:*

M. V. A. Antonov, deuxième secrétaire, membre de la mission permanente.

*Conseillers:*

M. I. I. Andreev, troisième secrétaire, membre de la mission permanente;

M. Y. E. Fotine, membre de la mission permanente.

**BUREAU DU CONSEIL DE TUTELLE**

Président par intérim: U Tin Maung (Birmanie).

## ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Avenir du Territoire sous tutelle du Cameroun sous administration du Royaume-Uni: rapport du Commissaire des Nations Unies aux plébiscites pour le Cameroun sous administration du Royaume-Uni sur les plébiscites dans les parties méridionale et septentrionale du Territoire.

---

## REPERTOIRE DES DOCUMENTS

Note. — On trouvera ci-dessous tous les documents mentionnés au cours de la onzième session extraordinaire. Le point pertinent de l'ordre du jour n'est indiqué que pour les documents de cette session.

<i>Cotes des documents</i>	<i>Titres</i>	<i>Points de l'ordre du jour</i>	<i>Observations et références</i>
T/1556, T/1556/Append. et Add.1	Rapport du Commissaire des Nations Unies aux plébiscites pour le Cameroun sous administration du Royaume-Uni: plébiscites des 11 et 12 février 1961 dans les parties méridionale et septentrionale du Territoire	2	Egalement distribué sous la cote A/4727. Voir <u>Documents officiels de l'Assemblée générale, quinzième session, Annexes, additif au point 13 de l'ordre du jour.</u>
T/1558	Ordre du jour provisoire de la onzième session extraordinaire du Conseil de tutelle	1	Adopté sans changement. Voir p. vii du présent volume.
T/L.1008	Bolivie et Inde: projet de résolution	2	Adopté sans changement. Voir <u>Documents officiels du Conseil de tutelle, onzième session extraordinaire, Supplément No 1, résolution 2101 (S-XI).</u>
T/L.1009	Projet de rapport spécial du Conseil de tutelle	2	Pour le texte de ce document tel qu'il a été amendé par le Conseil de tutelle à sa 1135ème séance, voir <u>Documents officiels de l'Assemblée générale, quinzième session, Annexes, point 13 de l'ordre du jour, document A/4726.</u>



## CONSEIL DE TUTELLE

Onzième session extraordinaire

DOCUMENTS OFFICIELS

Lundi 10 avril 1961,  
à 15 h 20

NEW YORK

## SOMMAIRE

	Pages
<i>Ouverture de la session</i> . . . . .	1
<i>Adoption de l'ordre du jour</i> . . . . .	1
<i>Avenir du Territoire sous tutelle du Cameroun sous administration du Royaume-Uni: rapport du Commissaire des Nations Unies aux plébiscites pour le Cameroun sous administration du Royaume-Uni sur les plébiscites dans les parties méridionale et septentrionale du Territoire</i> . . . . .	1
<i>Date de la vingt-septième session</i> . . . . .	2
<i>Clôture de la session</i> . . . . .	2

**Président par Intérim: U TIN MAUNG  
(Birmanie).**

**Présents:**

Les représentants des Etats suivants: Australie, Belgique, Birmanie, Bolivie, Chine, Etats-Unis d'Amérique, France, Inde, Nouvelle-Zélande, Paraguay, République arabe unie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Union des Républiques socialistes soviétiques.

## Ouverture de la onzième session extraordinaire

1. Le **PRESIDENT** déclare ouverte la onzième session extraordinaire du Conseil de tutelle.

## Adoption de l'ordre du jour (T/1558)

[Point 1 de l'ordre du jour]

2. Le **PRESIDENT** invite le Conseil à adopter l'ordre du jour provisoire (T/1558).

*En l'absence d'objection, l'ordre du jour provisoire est adopté.*

*Avenir du Territoire sous tutelle du Cameroun sous administration du Royaume-Uni: rapport du Commissaire des Nations Unies aux plébiscites pour le Cameroun sous administration du Royaume-Uni sur les plébiscites dans les parties méridionale et septentrionale du Territoire (T/1556, T/1556/Append. et Add.1, T/L.1008)*

[Point 2 de l'ordre du jour]

*Sur l'invitation du Président, M. Abdoh, commissaire des Nations Unies aux plébiscites pour le Cameroun sous administration du Royaume-Uni, prend place à la table du Conseil.*

3. M. **ABDOH** (Commissaire des Nations Unies aux plébiscites), présentant son rapport (T/1556, T/1556/Append. et Add.1), est conscient du désir qu'a le Conseil d'achever au plus tôt ses travaux afin de laisser à l'Assemblée générale tout loisir d'examiner son rapport avant la clôture de la quinzième session.

Rédigé en application des résolutions 1350 (XIII), 1352 (XIV) et 1473 (XIV) de l'Assemblée générale, ce rapport contient de nombreux détails sur les parties méridionale et septentrionale du Cameroun ainsi que toutes les données pertinentes sur l'organisation, la conduite et les résultats des plébiscites. M. Abdoh remercie le Secrétariat pour son dévouement, son impartialité et sa compétence, qui ont contribué au succès de sa mission.

4. Sir Andrew **COHEN** (Royaume-Uni) pense qu'étant donné les circonstances, le Conseil de tutelle doit se borner à transmettre à l'Assemblée générale le rapport du Commissaire des Nations Unies aux plébiscites. En tant que représentant de l'Autorité administrative, il se réserve le droit de revenir en détail sur le fond de la question lorsque celle-ci sera discutée à la Quatrième Commission.

5. M. **SALAMANCA** (Bolivie), présentant le projet de résolution commun de la Bolivie et de l'Inde (T/L.1008), dit que les auteurs ont repris les termes de la résolution 2007 (S-X) du Conseil de tutelle, adoptée le 2 décembre 1959. Il ne prend aucunement position sur les plébiscites ni sur la manière dont ils se sont déroulés et il n'exprime non plus aucun jugement sur le rapport du Commissaire des Nations Unies aux plébiscites, qui sera examiné par la Quatrième Commission. Il tient cependant à adresser ses vifs remerciements au Commissaire des Nations Unies aux plébiscites, dont le Conseil a eu maintes fois l'occasion d'apprécier la grande expérience et les qualités exceptionnelles, pour la façon dont il s'est acquitté de la mission délicate que lui avait confiée l'Assemblée générale.

6. M. **KOSCZIUSKO-MORIZET** (France) est pour le projet de résolution. La procédure exceptionnelle que le Conseil de tutelle est en train de suivre s'explique par le peu de temps dont dispose l'Assemblée générale et l'impatience avec laquelle chacune des parties intéressées attend les décisions de l'Assemblée; elle ne saurait pour autant constituer un précédent. Il est heureux qu'un paragraphe exprime les vifs remerciements des membres du Conseil au Commissaire des Nations Unies aux plébiscites, qui a déployé une activité considérable et fait preuve d'une grande conscience dans l'accomplissement d'une tâche difficile. Cela ne signifie nullement qu'il accepte le fond du rapport ni les résultats des plébiscites, surtout au Cameroun septentrional. Au contraire, il trouve dans le rapport du Commissaire des éléments suffisants pour demander, lorsque la question sera soumise à la Quatrième Commission, l'invalidation du plébiscite dans cette partie du Territoire.

7. M. **OBEREMKO** (Union des Républiques socialistes soviétiques) est d'accord pour que le rapport du Commissaire soit examiné au fond non par le Conseil de tutelle, mais par l'Assemblée générale qui est l'organe le mieux approprié pour l'étudier en détail et prendre des décisions à son sujet. Il s'as-

socié au représentant de la Bolivie et pense comme lui qu'en prenant acte du rapport du Commissaire, le Conseil ne préjugera pas la question quant au fond.

8. M. ASHA (République arabe unie), M. SOLANO LOPEZ (Paraguay), M. KIANG (Chine) et M. BINGHAM (Etats-Unis d'Amérique) partagent cet avis et s'associent aux remerciements qui ont été adressés au Commissaire.

*Le projet de résolution (T/L.1008) est adopté.*

9. Le PRESIDENT invite le Conseil à adopter son projet de rapport (T/L.1009), afin de gagner du temps. Celui-ci sera complété pour refléter les vues exprimées au cours de la discussion, et notamment pour tenir compte de la réserve émise par le représentant de la France.

10. Après un échange de vues entre M. KOSCZIUSKO-MORIZET (France), sir Andrew COHEN (Royaume-Uni), M. JHA (Inde), M. SALAMANCA (Bolivie), M. KIANG (Chine) et M. BINGHAM (Etats-Unis d'Amérique), le PRESIDENT propose de remplacer, au paragraphe 6 du rapport, les mots "Le Conseil de tutelle a examiné ce rapport à sa 1135ème séance" par "Le Commissaire des Nations Unies aux plébiscites a présenté son rapport à la 1135ème séance du Conseil de tutelle" et d'ajouter une phrase indiquant les réserves faites par diverses délégations, notamment celle de la France.

*Il en est ainsi décidé.*

#### Date de la vingt-septième session du Conseil de tutelle

11. M. PROTITCH (Sous-Secrétaire à la tutelle et aux renseignements relatifs aux territoires non auto-

nomes) propose le jeudi 1er juin 1961 comme date d'ouverture de la vingt-septième session du Conseil de tutelle.

12. M. KOSCZIUSKO-MORIZET (France) croit savoir que l'ordre du jour de la session sera chargé et se demande s'il ne serait pas opportun d'avancer la date de la session au 25 mai par exemple.

13. M. PROTITCH (Sous-Secrétaire à la tutelle et aux renseignements relatifs aux territoires non autonomes) rappelle l'article premier du règlement intérieur du Conseil. La session du Comité des renseignements relatifs aux territoires non autonomes, qui s'ouvrira quatre jours à peine après la clôture de la session de l'Assemblée générale, est une autre raison de ne pas avancer la date de la session du Conseil étant donné que certaines délégations se trouvent à court de personnel.

14. M. FORSYTHE (Australie) préférerait que le Conseil se réunisse le 1er juin étant donné le volume de travail imposé aux délégations et la nécessité d'étudier les rapports annuels.

15. M. KOSCZIUSKO-MORIZET (France) se rend à ces raisons.

16. Le PRESIDENT fixe en principe au 1er juin 1961 l'ouverture de la vingt-septième session du Conseil.

#### Clôture de la session

17. Le PRESIDENT prononce la clôture de la onzième session extraordinaire du Conseil.

La séance est levée à 15 h 55.

# DEPOSITAIRES DES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

## ALLEMAGNE

R. Eisenschmidt, Schwanthaler Strasse 59, Frankfurt/Main.  
Elwert und Meurer, Hauptstrasse 101, Berlin-Schöneberg.  
Alexander Horn, Spiegelgasse 9, Wiesbaden.  
W. E. Saarbach, Gertrudenstrasse 30, Köln (1).

## ARGENTINE

Editorial Sudamericana, S.A., Alsina 500, Buenos Aires.

## AUSTRALIE

Melbourne University Press, 369 Lonsdale Street, Melbourne C. 1.

## AUTRICHE

Gerald & Co., Graben 31, Wien, 1.  
B. Wüllerstorff, Markus Sittikusstrasse 10, Salzburg.

## BELGIQUE

Agence et Messageries de la Presse, S.A., 14-22, rue du Persil, Bruxelles.

## BIRMANIE

Curator, Govt. Book Depot, Rangoon.

## BOLIVIE

Librería Selecciones, Casilla 972, La Paz.

## BRESIL

Livraria Agir, Rua México 98-B, Caixa Postal 3291, Rio de Janeiro.

## CAMBODGE

Entreprise Kmhère de librairie, Imprimerie & Papeterie Sarl, Phnom-Penh.

## CANADA

The Queen's Printer/Imprimeur de la Reine, Ottawa, Ontario.

## CEYLAN

Lake House Bookshop, Assoc. Newspapers of Ceylon, P.O. Box 244, Colombo.

## - CHILI

Editorial del Pacifico, Ahumada 57, Santiago.  
Librería Ivens, Casilla 205, Santiago.

## CHINE

The World Book Co., Ltd., 99 Chung King Road, 1st Section, Taipei, Taiwan.  
The Commercial Press, Ltd., 211 Honan Rd., Shanghai.

## COLOMBIE

Librería Buchholz, Av. Jiménez de Quesada 8-40, Bogotá.

## COREE

Eul-Yoo Publishing Co., Ltd., 5, 2-KA, Chongno, Seoul.

## COSTA RICA

Imprenta y Librería Trejos, Apartado 1313, San José.

## CUBA

La Casa Belga, O'Reilly 455, La Habana.

## DANEMARK

Ejnar Munksgaard, Ltd., Nørregade 6, København, K.

## EQUATEUR

Librería Científica, Casilla 362, Guayaquil.

## ESPAGNE

Librería Bosch, 11 Ronda Universidad, Barcelona.  
Librería Mundi-Prensa, Castello 37, Madrid.

## ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Sales Section, Publishing Service, United Nations, New York.

## ETHIOPIE

International Press Agency, P.O. Box 120, Addis-Abéba.

## FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa, 2 Keskuskatu, Helsinki.

## FRANCE

Editions A. Pédone, 13, rue Soufflot, Paris (V<sup>e</sup>).

## GHANA

University Bookshop, University College of Ghana, Legon, Accra.

## GRECE

Kauffmann Bookshop, 28 Stadion Street, Athènes.

## GUATEMALA

Sociedad Económico-Financiero, 6a. Av. 14-33, Guatemala.

## HAITI

Librairie "A la Caravelle", Port-au-Prince.

## HONDURAS

Librería Panamericana, Tegucigalpa.

## HONG-KONG

The Swindon Book Co., 25 Nathan Road, Kowloon.

## INDE

Orient Longmans, Calcutta, Bombay, Madras, New Delhi et Hyderabad.  
Oxford Book & Stationery Co., New Delhi et Calcutta.  
P. Varadachary & Co., Madras.

## INDONESIE

Pembangunan, Ltd., Gunung Sahari 84, Djakarta.

## IRAK

Mackenzie's Bookshop, Baghdad.

## IRAN

Guity, 482 Ferdowsi Avenue, Téhéran.

## IRLANDE

Stationery Office, Dublin.

## ISLANDE

Bokaverzlun Sigfusar Eymundssonar H. F. Austurstraeti 18, Reykjavik.

## ISRAEL

Blumstein's Bookstores, 35 Allenby Rd. et 48 Nachlat Benjamin St., Tel-Aviv.

## ITALIE

Librería Commissionaria Sansoni, Via Gino Capponi, 26, Firenze, et Via D. A. Azuni, 15/A, Roma.

## JAPON

Maruzen Company, Ltd., 6 Tori-Nichome, Nihonbashi, Tokyo.

## JORDANIE

Joseph I. Bahous & Co., Dar-ul-Kutub, Box 66, Amman.

## LIBAN

Khayat's College Book Cooperative, 92-94, rue Bliss, Beyrouth.

## LUXEMBOURG

Librairie J. Trausch-Schummer, place du Théâtre, Luxembourg.

## MAROC

Centre de diffusion documentaire du B.E.P.L., 8, rue Michaux-Bellaire, Rabat.

## MEXIQUE

Editorial Hermes, S.A., Ignacio Mariscal 41, México, D.F.

## NORVEGE

Johan Grundt Tanum Forlag, Kr. Augustsgt. 7A, Oslo.

## NOUVELLE-ZELANDE

United Nations Association of New Zealand, C.P.O. 1011, Wellington.

## PAKISTAN

The Pakistan Co-operative Book Society, Dacca, East Pakistan.  
Publishers United, Ltd., Lahore.  
Thomas & Thomas, Karachi.

## PANAMA

José Menéndez, Agencia Internacional de Publicaciones, Apartado 2052, Av. 8A, sur 21-58, Panamá.

## PARAGUAY

Agencia de Librerías de Salvador Nizza, Calle Pte. Franco No. 39-43, Asunción.

## PAYS-BAS

N.V. Martinus Nijhoff, Lange Voorhout 9, 's-Gravenhage.

## PEROU

Librería Internacional del Perú, S.A., Casilla 1417, Lima.

## PHILIPPINES

Alemar's Book Store, 769 Rizal Avenue, Manila.

## PORTUGAL

Livraria Rodrigues, 186 Rua Aurea, Lisboa.

## REPUBLIQUE ARABE UNIE

Librairie "La Renaissance d'Egypte", 9 Sh. Adly Pasha, Le Caire.

## REPUBLIQUE DOMINICAINE

Librería Dominicana, Mercedes 49, Ciudad Trujillo.

## ROYAUME-UNI

H. M. Stationery Office, P.O. Box 569, London, S.E. 1, et agences HMSO à Belfast, Birmingham, Bristol, Cardiff, Edinburgh et Manchester.

## SALVADOR

Manuel Navas y Cia., 1a. Avenida sur 37, San Salvador.

## SINGAPOUR

The City Book Store, Ltd., Collyer Quay.

## SUEDE

C. E. Fritze's Kungl. Hovbokhandel A-B, Fredsgatan 2, Stockholm.

## SUISSE

Librairie Payot, S.A., Lausanne, Genève.  
Hans Raunhardt, Kirchgasse 17, Zürich 1.  
TCHÉCOSLOVAQUIE  
Československý Spisovatel, Národní Třída 9, Praha 1.

## THAÏLANDE

Pramuan Mit, Ltd., 55 Chakrawat Road, Wat Tuk, Bangkok.

## TURQUIE

Librairie Hachette, 469 Istiklal Caddesi, Beyoglu, Istanbul.

## UNION DES REPUBLIQUES

## SOCIALISTES SOVIETIQUES

Mejdounarodnaia Kniga, Smolenskaia Plochtchad, Moskva.

## UNION SUD-AFRICAINE

Van Schaik's Bookstore (Pty.) Ltd., Church Street, Box 724, Pretoria.

## URUGUAY

Representación de Editoriales, Prof. H. D'Elía, Plaza Cagancha 1342, 1<sup>o</sup> piso, Montevideo.

## VENEZUELA

Librería del Este, Av. Miranda No. 52, Edf. Galipán, Caracas.

## VIET-NAM

Librairie-Papeterie Xuân Thu, 185, rue Tu-Do, B. P. 283, Saïgon.

## YUGOSLAVIE

Cankarjeva Založba, Ljubljana, Slovenia.  
Državno Preduzeće, Jugoslovenska Knjiga, Terazije 27/11, Beograd.  
Prosvjeta, 5, Trg Bratstva i Jedinstva, Zagreb. [61F1]

Les commandes et demandes de renseignements émanant de pays où il n'existe pas encore de dépositaires peuvent être adressées à la Section des ventes, Service des publications, Organisation des Nations Unies, New York (Etats-Unis d'Amérique), ou à la Section des ventes, Office européen des Nations Unies, Palais des Nations, Genève (Suisse).